



Fédération
Française de Boxe

Commission Nationale de
Boxe Éducative Assaut

Informations pratiques

CRITÉRIUM NATIONAL
BEA 2026
MINIMES/CADETS
GARÇONS

**VENDREDI 22, SAMEDI 23,
DIMANCHE 24 MAI 2026**

CREPS CENTRE-VAL DE LOIRE,
BOURGES



INFORMATIONS IMPORTANTES

Dates	Vendredi 22, Samedi 23 et Dimanche 24 mai 2026
Lieu	CREPS Centre-Val de Loire, 48 avenue du Maréchal-Juin, 18000 BOURGES
Programme organisé par	CHAGNOUX Bertrand Président du CR04
Responsable de l'accueil	CHADDI Bouchaib Président CNBEA
Responsable CNO	Séverine Gosselin Présidente de la CNO

ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET PESÉE

Le vendredi 22 mai 2026 de 15h00 à 20h00

Gymnase du CREPS Centre-Val de Loire, 48 avenue du Maréchal-Juin, 18000 BOURGES

RÉUNION JDA CNO

Le vendredi 22 mai au soir

Gymnase du CREPS Centre-Val de Loire, 48 avenue du Maréchal-Juin, 18000 BOURGES

Présence obligatoire des officiels

RÉUNION TECHNIQUE ENTRAÎNEURS

Le samedi 23 mai 2026 à 8h15

Gymnase du CREPS Centre-Val de Loire, 48 avenue du Maréchal-Juin, 18000 BOURGES

Présence des entraîneurs licenciés obligatoire

COMPÉTITION

Le samedi 23 mai 2026 et dimanche 24 mai 2026 à 09h00

Gymnase du CREPS Centre-Val de Loire, 48 avenue du Maréchal-Juin, 18000 BOURGES

Les casques de compétition homologués sont à la charge des clubs.

PLANNING

VENDREDI 22 MAI

- Pesée : 15h00 - 20h00
- Prise des hébergements : 15h00 - 19h00
- Repas du soir : 19h00 - 21h00 (*pour les réservations au CREPS*)

LES TABLEAUX SERONT AFFICHÉS AVEC L'ORDRE DES ASSAULTS APRÈS LA PESÉE LE VENDREDI SOIR.

SAMEDI 30 MAI

- Petit déjeuner : 7h00 - 9h00 (*pour les réservations au CREPS*)
- Réunion technique entraîneur : 8h15
- Début compétition : 9h00
- Déjeuner : 11h30 - 13h30 (*pour les réservations au CREPS*)
- Reprise compétition : 13h00 - 14h00
- Dîner : 19h00 - 21h00 (*pour les réservations au CREPS*)

DIMANCHE 31 MAI

- Petit déjeuner : 7h00 - 9h00 (*pour les réservations au CREPS*)
- Début compétition : 9h00
- Déjeuner : 11h30 - 13h30 (*pour les réservations au CREPS*)
- Reprise compétition : 14h00
- Remise trophées après chaque finale

A tous les entraîneurs, merci de vérifier les tableaux et l'ordre de passage après chaque matinée (sous votre responsabilité).

Hébergement

Il vous est possible de faire une demande d'hébergements au CREPS de Bourges. Pour toute demande, contactez :

Antoine LOREAU

reservationcriterium2024@gmail.com

06 95 77 08 41

De 14h00 à 17h00 en semaine (hors week-end) - **Merci de respecter les horaires d'appel.**

Pour les autres réservations, passez par Revulogo ! C'est l'agence de voyage partenaire officielle de l'édition 2026 des critères nationaux BEA. Ils proposent un large choix d'hébergements à des tarifs spécialement négociés ! Avec notre partenaire, vous serez garantie que votre réservation d'hôtel, vos données et informations personnelles seront protégées et sécurisées.

Si vous souhaitez bénéficier des meilleures offres, nous vous invitons à réserver le plus tôt possible.

Rendez-vous au lien suivant :

<https://platform.revulogo.com/hotels?wid=criterium-national-bea-2026-masculin>

The image displays a travel platform interface. On the left, two hotel listings are shown. The first listing is for 'L'Oustal', a 3-star hotel with a 4.9 rating, priced at 110€ per night. It includes breakfast and offers free cancellation until May 15, 2026. The second listing is for 'Best Western Plus Hotel D'Angleterre', a 4-star hotel with a 4.6 rating, priced at 148€ per night, also with free cancellation until May 15, 2026. On the right, a map shows the location of these hotels in Bourges, France, with price tags for various areas: 82€, 67€, 146€, 108€, 59€, 106€, 137€, and 139€.

Informations pratiques :

Pour toute demande d'assistance supplémentaire, sur votre recherche d'hébergement uniquement, contactez le chef de projet dédié :

Email : reservations@revulogo.com

Tél : +33 (0)1 80 06 62 88 (sans frais - de 9h à 19h)

Hébergement

Retrouvez également ci-dessous la liste des hôtels proches de la compétition.

Hôtel Saint Jean	23 Av. Marx Dormoy, 18000 Bourges	02.48.24.13.48	8 minutes voiture, 3,1Km
The original access Hôtel	4 Pl. du Général Leclerc, 18000 Bourges	02.48.24.20.87	8-10 minutes voiture, 3,5Km
Gest'hotel	14 Rue Ranchot, 18000 Bourges	02.48.65.99.55	13 minutes voiture, 5,9Km
Bhoma hotel	66 Av. d'Orléans, 18000 Bourges	02.48.70.49.84	11 minutes voiture, 5,1Km
Puits de jouvence	7 Rue du Puits de Jouvence, 18000 Bourges	06.20.61.07.11	11minutes voiture, 4,6km

Rappel du règlement Code sportif

Retrouvez [en cliquant ici](#) le code sportif de la Boxe éducative Loisirs.

Règle 13 : Les touches régulières et les interdictions

Sont comptabilisées les touches délivrées le poing fermé avec la partie du gant recouvrant la tête des os métacarpiens et les premières phalanges. Elles doivent toucher l'adversaire sur les parties antérieures et latérales du buste ou de la tête.

Il est interdit de :

- Toucher en dessous de la ceinture ;
- Toucher dans le dos ou derrière la tête de l'adversaire ;
- Toucher sans appui au sol ;
- Toucher un adversaire à « terre » ;
- Toucher après un « Stop » ;
- Tourner le dos à l'adversaire, y compris pendant la minute de repos ;
- Ne pas respecter les commandements de l'arbitre ;
- Tenir, tirer, serrer, pousser l'adversaire ou s'appuyer sur lui ;
- Passer le ou les bras sous ceux de l'adversaire ;
- Utiliser les cordes pour frapper, parer, esquiver ou se déplacer ;
- Attaquer, parer, esquiver avec la tête qui se situe en avant d'un ou des deux poings ;
- Abaisser la tête au-dessous du niveau de la ceinture de l'adversaire ;
- Empêcher l'adversaire de boxer en ayant le bras tendu ;
- Parler en boxant ;
- Rejeter volontairement le protège-dents ;
- Simuler la réception d'un coup irrégulier ;
- Faire des croche-pieds ;
- Se montrer incorrect envers un officiel, l'adversaire ou les entraîneurs ;
- Utiliser une substance dopante ;
- Attaquer sans soucis défensif ;
- **Délivrer plus de 4 touches successives.**

Si le boxeur commet une faute grave ou visiblement intentionnelle, l'arbitre peut le disqualifier sans le sanctionner au préalable. **Si l'arbitre n'arrive pas à déterminer si cette faute est intentionnelle ou non intentionnelle, il peut consulter les juges.**